



CENTRE-VAL DE LOIRE

Observatoire régional de l'énergie
et des gaz à effet de serre
en région Centre-Val de Loire

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

Animation de l'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre en région Centre-Val de Loire



L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.



Surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire

Introduction

Ce rapport vise à rendre compte des activités menées par l'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre (Oreges) au cours de l'année 2023. L'Oreges est le résultat d'une initiative politique conjointe de trois partenaires fondateurs : la Région Centre-Val de Loire, l'ADEME et la DREAL Centre-Val de Loire afin de centraliser et de valoriser les données en matière d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la région Centre-Val de Loire.

Ce rapport annuel s'inscrit dans le cadre des conventions bilatérales établies entre la structure animatrice de l'Oreges, Lig'Air, association agréée de surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire et les partenaires : la convention n° 00153746 signée avec la Région, la convention n° 20CLD0042 signée avec l'ADEME, ainsi qu'une demande de financement soumise au FEDER à travers la convention n° 2020-EX009830 / CT0025596.

Table des matières

Introduction.....	2
Table des matières	3
1. Organisation	4
1.1. Instances.....	4
1.1.1. Comité annuel des partenaires	4
1.1.2. Comité de pilotage	5
1.1.3. Comités techniques	5
1.2. Programmes de travail	5
1.2.1. Rétrospective 2023.....	5
1.2.2. Répartition des temps par activités.....	6
1.2.3. Prévisions pour 2024	10
1.3. Animation	11
1.3.1. Implication et expertise.....	11
1.3.2. Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)	12
1.3.3. Master Class Données Energies.....	12
1.3.4. Assises européennes de la transition énergétique.....	13
2. Production	13
2.1. Collecte de données	13
2.2. Traitement des données.....	13
2.2.1. Echelle régionale	13
2.2.2. Echelle locale	13
3. Valorisation et diffusion	14
3.1. Données régionales	14
3.2. Données locales.....	15
4. Communication	15
4.1. Site Internet.....	15
4.2. Statistiques de connexion aux outils.....	16
4.3. Lettres d'informations.....	18
4.4. Publications	18

1. Organisation

L'année 2023 a été marquée par des changements au sein de l'équipe de l'Oreges :

- Mme Audrey Sampedro-Lopez : départ en juin, remplacée début novembre par Mme Lise Gonnetan sur le poste d'animation de l'Observatoire
- Mme Lobna Ben Rais : reprise de son poste de chargée d'études Inventaire en octobre à la suite de son CDD finissant en juillet 2023. Lobna a ainsi poursuivi ses activités de production et traitements de la donnée et également d'appui à la transition numérique de l'Oreges.

Le schéma global d'organisation de l'Oreges (Figure 1) reste pour l'année 2023 inchangé :



Figure 1 - Schéma d'organisation de l'Oreges Centre-Val de Loire

1.1. Instances

La vie de l'Oreges Centre-Val de Loire est jalonnée par les diverses instances qui la composent. Tout au long de l'année 2023, ces instances se sont réunies à plusieurs reprises, marquant ainsi le rythme des activités et des décisions au sein de l'organisation.

1.1.1. Comité annuel des partenaires

Le Comité Annuel des Partenaires (CAP) de l'Oreges Centre-Val de Loire associe les membres fondateurs (ADEME, Etat (DREAL), Région), la structure animatrice (Lig'Air) et les partenaires. Le CAP s'est réuni le 4 avril 2023. Co-présidée par Monsieur François Benoit-Marquié, Conseiller du Vice-Président délégué au Climat, aux transformations écologiques et sociales des politiques publiques, à la transition énergétique, à l'économie sociale et solidaire et à la vie associative, par Monsieur Mohamed Amjahdi, Directeur Régional de l'ADEME Centre-Val de Loire, et par Monsieur Hervé Brulé, Directeur de la DREAL Centre-Val de Loire, cette réunion a réuni cinquante-six participants en format distanciel. Cette instance a été l'occasion d'échanger autour du bilan d'activités de l'Oreges pour 2022 et du programme 2023 mais également de faire intervenir des acteurs extérieurs :

- le BRGM et l'AFPG ont présenté l'inventaire national des opérations de géothermie
- l'Observatoire de l'Economie et des Territoires a exposé la nouvelle plateforme de data visualisation de l'Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique en Loir-et-Cher.

1.1.2. Comité de pilotage

Le comité de pilotage, rassemblant les partenaires autour des axes de travail de l'Oreges, s'est réuni à une reprise le 12 mai 2023. Au cours de cette séance, des décisions importantes liées aux ressources humaines ont été prises, en particulier le renouvellement des deux postes Oreges en Contrat à Durée Indéterminée. L'ordre du jour a également inclus le programme de travail pour l'année 2023, abordant les retards constatés dans les inventaires communaux et régionaux, notamment en raison du départ de l'inventoriste à Lig'Air et de la passation de ses activités à d'autres collègues. Par ailleurs, la validation de la mise en place d'une entrée régionale sur la plateforme ODACE a été discutée.

1.1.3. Comités techniques

Le comité technique, se réunissant autant que nécessaire tout au long de l'année pour assurer un suivi régulier des travaux de l'Oreges, s'est rencontré à quatre reprises en 2023 : le 6 mars, le 10 mars, le 6 octobre et le 18 décembre.

Ces sessions offrent systématiquement une opportunité d'échange et de coordination des activités de l'Oreges. Le dernier comité technique a ainsi été l'occasion pour les partenaires et la nouvelle animatrice de se rencontrer. La publication du bilan régional, mis en ligne mi-décembre, a été présentée, et les activités prévues dans le programme de 2024 ont été discutées. L'Oreges a également été force de proposition avec des pistes d'études éventuelles à mener sur les deux prochaines années.

1.2. Programmes de travail

1.2.1. Rétrospective 2023

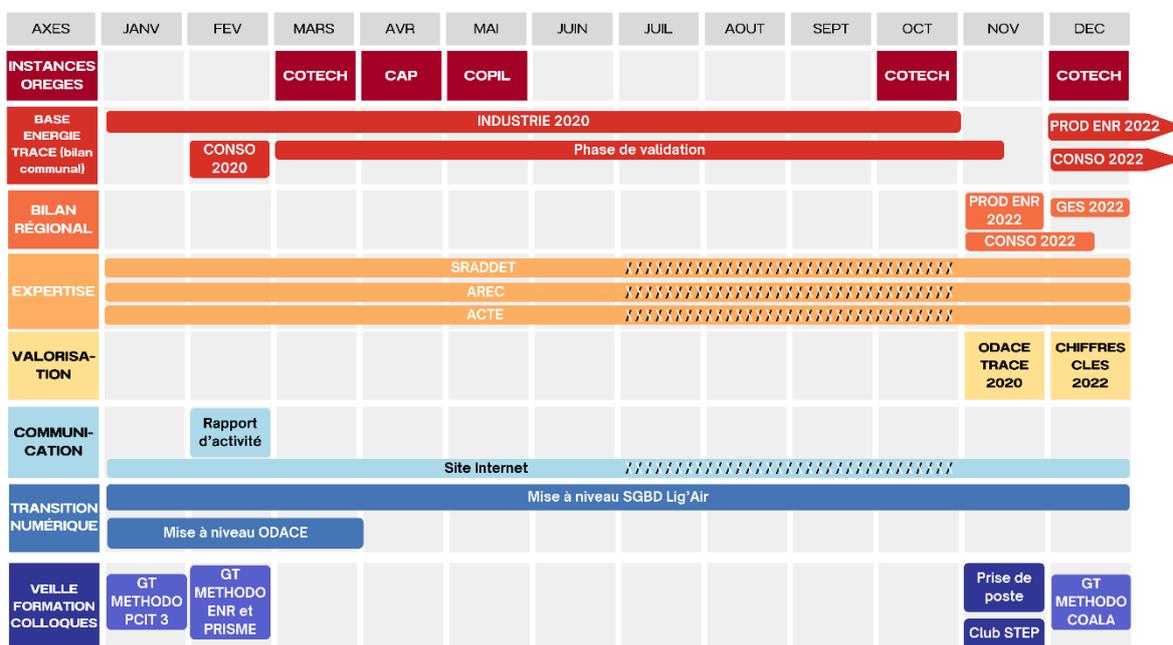


Figure 2 - Planning de l'année 2023

Le calendrier de l'année 2023 (Figure 2) retrace les activités les plus importantes pour cette année passée.

Le poste d'animation a été vacant pendant quatre mois, représentant ainsi un tiers de l'année. Pendant cette période, les activités spécifiquement liées à l'Oreges ont été réduites mais non interrompues grâce au travail des collègues de Lig'Air qui ont réussi à les maintenir.

De plus, l'inventaire des émissions, chantier très important pour Lig'Air, a pu être effectué. Ainsi, cet inventaire, portant sur la période 2008-2020, a été produit et publié à la fin du mois d'octobre. La parution de cet inventaire a permis (en étroite collaboration entre collègues de Lig'Air), les travaux du bilan régional sur les mois de novembre et décembre. Ce bilan régional, produit clé de l'Oreges, a été publié pour la période 2008 à 2022, et valorisé à travers une infographie disponible [ici](#).

Les travaux d'expertise portent des sollicitations spécifiques qui seront détaillées plus loin dans ce rapport.

La communication de l'Oreges s'effectue principalement à travers son site Internet www.oreges-centrevalde Loire.fr

La transition numérique s'est inscrite en 2023 autour de la mise à niveau du système de gestion des bases de données à Lig'Air. Cette mise à niveau a permis d'améliorer les performances, la sécurité et la facilité d'utilisation du système. Parallèlement, au cours du premier trimestre, la plateforme ODACE a bénéficié d'une mise à niveau importante.

La veille et la formation sont principalement menées à travers les groupes de travail méthodologiques (PCIT3, ENR, PRISME, COALA) inter-AASQA. Ces groupes ont pour objectif de mutualiser les compétences, les connaissances et les capacités de calcul dans la production de données, favorisant ainsi une approche collaborative et une synergie efficace entre les différentes structures. L'Oreges a également suivi les groupes de travail du club Synergies pour la Transition Énergétique par la Planification (STEP) dont le thème de la publication annuelle porte sur l'articulation entre énergies renouvelables et usages des sols.

1.2.2. Répartition des temps par activités

L'année 2023 a été particulière au niveau des ressources humaines. C'est pourquoi la présentation plus détaillée des temps passés aux différentes activités de l'Oreges sera découpée en trois temps :

- De **janvier à juin** (Figure 3) lorsque Mme Audrey Sampedro-Lopez et Mme Lobna Ben Rais étaient les principales contributrices à l'Observatoire ;
- De **juillet à octobre** (Figure 4) lorsque les collègues de Lig'Air ont assuré le maintien des principales activités de l'Observatoire ;
- De **novembre à décembre** (Figure 5), période marquée par l'arrivée de Mme Lise Gonnetan pour l'animation et durant laquelle Mme Lobna Ben Rais a continué ses activités liées à l'inventaire. Parallèlement, les collègues de Lig'Air ont également consacré une part importante de leur temps aux activités de l'Oreges.

❖ De janvier à juin :

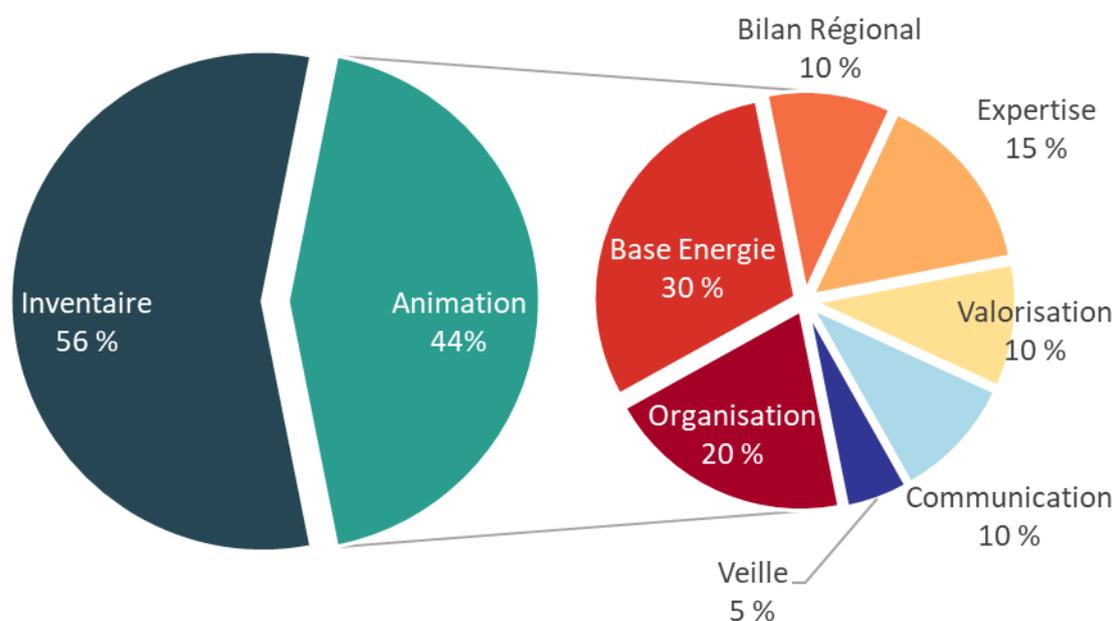


Figure 3 - Répartition des heures pour les deux postes Oreges de janvier à juin

Durant les six premiers mois de l'année, les activités de l'Oreges se sont réparties pour 56 % sur l'inventaire porté par Mme Lobna Ben Rais et pour 44 % sur l'animation portée par Mme Audrey Sampedro-Lopez (précédente animatrice de l'Oreges).

Concernant plus spécifiquement l'animation, le temps passé a principalement été consacré à l'avancement de la base Energie, à la mise en place de l'organisation et des instances ainsi qu'aux travaux d'expertise et au bilan régional. La place relativement importante du poste « Organisation et instances » s'explique par la tenue du Comité Annuel des Partenaires en avril 2023, instance demandant une organisation conséquente.

❖ De juillet à début novembre :

En l'absence d'animatrice, les activités de l'Oreges ont principalement porté sur l'inventaire. Cependant, rappelons que grâce à la mobilisation des collègues de Lig'Air, les activités nécessaires ont été maintenues. Durant cette période, les activités se répartissent ainsi :

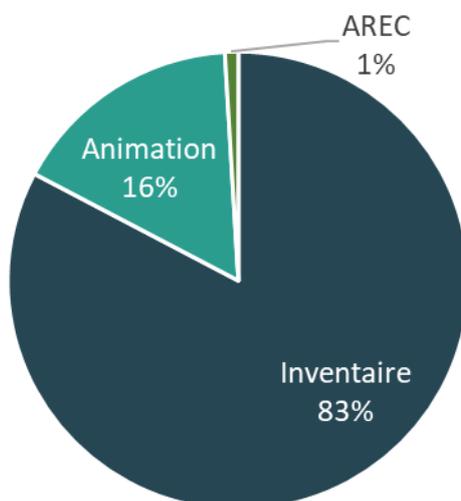


Figure 4 - Répartition des activités de l'Oreges pour la période de juillet à début novembre

❖ De novembre à décembre :

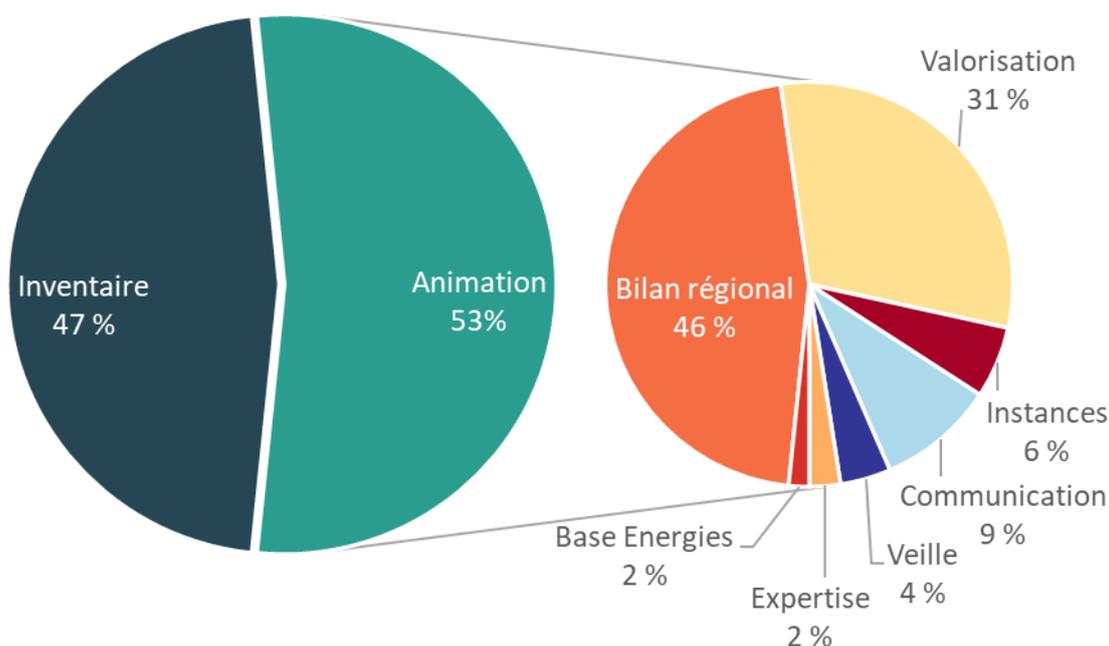


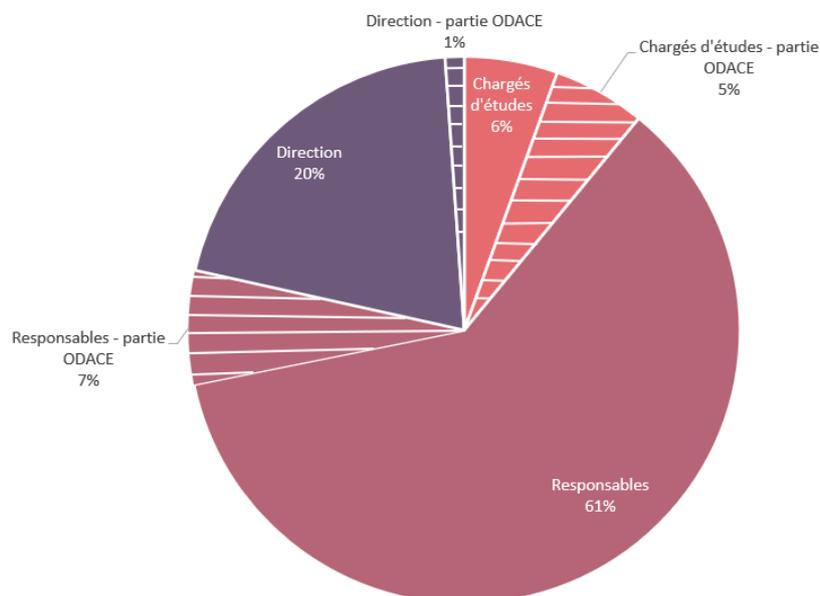
Figure 5 - Répartition des heures pour les deux postes Oreges de novembre à décembre

Au cours des deux derniers mois de l'année, la répartition des activités est équilibrée entre l'inventaire (47 %) et l'animation (53 %).

En ce qui concerne l'animation, le bilan régional et la valorisation ont constitué les principales activités de cette période, impliquant la production du tableau de bord régional et sa mise en valeur à travers les chiffres-clés.

❖ Tout au long de l'année :

Outre les deux postes exclusivement dédiés à l'Oreges, l'année 2023 a été exceptionnelle, requérant l'investissement de neuf collègues de Lig'Air dans les activités de l'Observatoire.



Ce graphique rend également compte de l'implication des collègues de Lig'Air pour la gestion de la plateforme ODACE (Open Data Air Climat Energie).

Figure 6 - Répartition des heures consacrées à l'Oreges pour le personnel de Lig'Air durant l'année 2023

Nous tenons à remercier l'ensemble des équipes de Lig'Air et tout particulièrement M. Patrice Colin, directeur de Lig'Air, Mme Patricia Boulay-Drouard, assistante de direction et comptable, M. Abderrazak Yayhaoui, responsable du service Etudes, M. Jérôme Rangognio, adjoint au responsable du service Etudes et responsable du pôle Modélisation, M. Frédéric Le Fur, responsable du pôle Inventaire, Mme Amélie De Filippis, chargée d'études qualité de l'air, M. Walid Laroussi, ingénieur d'études modélisation, Mme Sara Robert, chargée d'études et de communication numérique et M. Ludovic Schreiber, ingénieur d'études pour leur implication dans l'Oreges durant cette année particulière. Leur engagement remarquable a été une précieuse contribution à la réussite de cette année.

1.2.3. Prévisions pour 2024

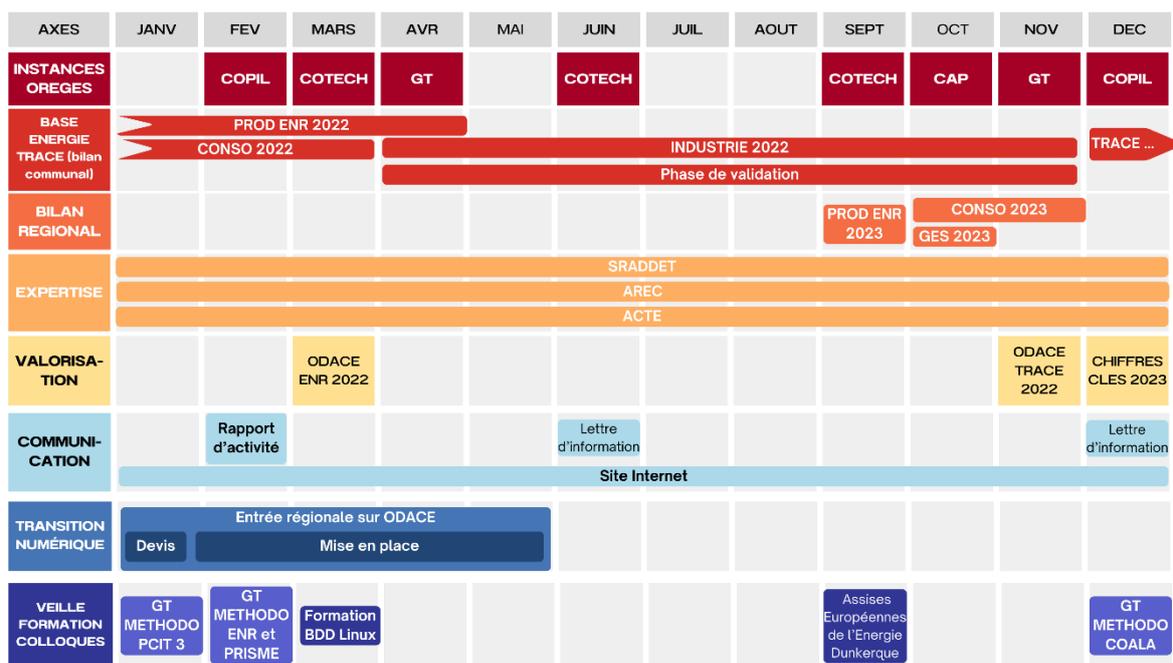


Figure 7 - Planning prévisionnel 2024

Pour l'année 2024 (Figure 7), il est important de souligner la reprise d'un groupe de travail visant à mobiliser les utilisateurs de la plateforme ODACE, quelques années après sa mise en place. Un questionnaire sera élaboré et envoyé aux utilisateurs. Les résultats seront analysés et présentés au cours de réunions ayant pour objectif l'élaboration d'un plan d'actions visant à améliorer cet outil.

Dans le cadre de la transition numérique, le projet phare de 2024 consiste à développer une entrée régionale sur ODACE.

L'objectif de cette initiative est de valoriser le bilan régional, actuellement disponible en téléchargement au format Excel sur le site de l'Oreges, en le rendant accessible via des tableaux de bord dynamiques au sein de la plateforme ODACE. L'idée sous-jacente est de centraliser les informations relatives à la production et à la consommation d'énergie, ainsi qu'aux émissions de gaz à effet de serre, au sein d'un même site web, plutôt que de multiplier les accès à ces données.

1.3. Animation

À la fin de l'année 2023, un total de cinquante-sept structures, incluant les trois partenaires fondateurs, ont apposé leur signature sur la charte de partenariat. Il n'y a eu aucune adhésion supplémentaire à signaler au cours de l'année 2023. Il est envisagé pour l'année 2024 de mener des actions favorisant l'adhésion de nouveaux membres, afin de promouvoir l'expertise des données Climat et Energie que peut apporter l'Oreges et favoriser une collaboration toujours plus riche et diversifiée au cours de l'année à venir.

1.3.1. Implication et expertise

Pendant l'année 2023, l'Oreges a été sollicité à plusieurs reprises pour partager son expertise et participer à divers projets (Figure 8), représentant ainsi 11 % du temps total de l'animation consacré à ces activités au cours de l'année.

En début d'année, l'Oreges a été sollicité pour des entretiens, notamment par la Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT 36) dans le cadre du diagnostic de vulnérabilité du territoire au changement climatique dans le cadre de la démarche Stratégie Climat 36, pour discuter des méthodologies et hypothèses de travail concernant la consommation ainsi que les facteurs d'émissions de gaz à effet de serre.

Un projet de convention avec Pilote 41, la plateforme de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires, a été élaboré, illustrant notre volonté de favoriser la collaboration et la réutilisation de données produites par Lig'Air. Ces données seraient réutilisées et valorisées dans l'Atlas dynamique de Pilote 41.



Figure 8 - Organismes pour lesquels l'Oreges s'est impliqué ou a apporté son expertise en 2023

A la demande de l'ADEME, des cartes illustrant les besoins de chaleur et les réseaux de chaleur existants ont été élaborées au mois de juin, permettant une meilleure valorisation des perspectives énergétiques de la région. A cette même période, une demande pour récupérer les données les plus récentes en termes de sous-secteurs UTCATF (Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Forêt) et d'émissions de gaz à effet de serre a été formulée par l'Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement climatique (ORACLE), soulignant l'importance des données dans nos travaux.

En novembre, le bureau d'études chargé du Schéma Directeur des Énergies Renouvelables (SDeNR) de la Communauté de Communes Chinon Vienne Loire a contacté l'Oreges pour obtenir des informations concernant les installations majeures d'énergies renouvelables présentes et les principaux consommateurs de chaleur sur ce territoire.

La présence de l'Oreges au lancement de la COP Régionale Planification Action le 4 décembre 2023 a offert une occasion précieuse de mieux appréhender les liens entre les politiques, la planification et les

actions à l'échelle de la région Centre-Val de Loire. Cette présence a permis de renforcer la compréhension des dynamiques régionales liées aux enjeux climatiques.

En décembre, le réseau RARE a sollicité l'Oreges à travers un questionnaire sur les mobilités durables et/ou inclusives dans le cadre du projet TIMS.

Dans le cadre du programme « Territoire Engagé pour la Nature 2 – TEN 2 », une demande d'entretien avec l'Agglomération Montargoise et rives de Loing a été émise en décembre 2023, en vue d'une rencontre prévue début 2024.

Ces actions soulignent notre engagement continu à contribuer de manière significative aux initiatives en cours.

1.3.2. Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

Pour l'année 2023, aucune activité ou implication particulière de l'Oreges n'a été prévue dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Cependant, il a été indiqué en fin d'année la volonté de renouer le contact avec l'équipe en charge du sujet au niveau de la Région.

1.3.3. Master Class Données Energies



En 2023 a été organisée une master class portant sur les données énergétiques. Cette matinée d'échanges organisée par l'Oreges, ses partenaires, les partenaires d'ODRÉ (Open Data Réseaux Énergies) et l'Agence ORÉ (Opérateurs de Réseaux d'Énergies) a permis de réunir les membres de l'Observatoire autour de cette thématique. Après une brève présentation de l'Oreges, les enjeux énergétiques gaz et électricité en région Centre-Val de Loire ont été exposés ainsi que les deux open-data ODRÉ et de l'Agence ORÉ. La complémentarité entre jeux de données ODRÉ et OREGES a ensuite été présentée puis ont suivis des ateliers permettant aux participants de continuer à découvrir les jeux de données multi-énergies, multi-territoires et multi-opérateurs.

Cinquante-cinq personnes étaient inscrites à cette master class qui a accueilli cinq intervenants : M. Amaury Mazon (GRTgaz), Mme Sandrine Morassi (RTE) ainsi que Mme Carole Lafont (ODRÉ), Mme Aude de Touchet (Agence ORÉ) et Mme Audrey Sampedro-Lopez (Oreges). Lors de la séance a notamment été proposé aux participants un [quizz](#) sur les registres ODRÉ, quizz qui avait été initié en comité technique mars 2022 pour sensibiliser les partenaires fondateurs à la nature non immédiate du traitement de ces informations par l'Oreges.

1.3.4. Assises européennes de la transition énergétique

La 24^{ème} édition des assises européennes de la transition énergétique s'est déroulée du 23 au 25 mai 2023 à Bordeaux. En raison du départ en juin de Mme Audrey Sampedro-Lopez, l'Oreges n'y a pas assisté. La date de la prochaine édition, prévue à Dunkerque en septembre 2024, est d'ores et déjà retenue dans le calendrier de l'Oreges.

2. Production

2.1. Collecte de données

Grâce à la certification ISO9001:2015 de Lig'Air, la collecte des données est efficacement tracée (date, contact, lien, ...), dans un fichier dédié. Malgré la vacance temporaire du poste d'animation pendant quelques mois, la mise à jour du fichier a été maintenue par la collaboration continue des collègues de Lig'Air.

2.2. Traitement des données

2.2.1. Echelle régionale

En 2022, des évolutions majeures avaient été observées dans la collecte des données de consommations d'énergie, avec une attention particulière portée à la production d'énergies renouvelables. Ces modifications ont été détaillées dans la note méthodologique associée. Le chapitre sur les énergies renouvelables a été mis à jour début 2023 puis la note a été remise en forme pour la mise en ligne en décembre 2023.

En fin d'année, les résultats à l'échelle régionale ont été restitués dans le bilan régional, avec comme année de référence 2022 et publiés sur le site de l'Oreges. La volonté de cohérence entre échelle régionale et échelle locale s'est poursuivie, avec une attention particulière portée à la continuité des évolutions. Ces efforts visent à maintenir la cohérence des analyses et à assurer une représentation précise des données de consommation d'énergie et de production d'énergie renouvelable au fil du temps.

En 2023, un tournant s'opère en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre. Le bilan régional offre désormais des estimations pour des années plus récentes, couvrant jusqu'à 2022 pour le millésime actuellement accessible en ligne. Cette mise à jour repose sur l'utilisation des coefficients d'émissions de la dernière année d'inventaire (2019). Ces coefficients sont appliqués pour estimer les émissions de gaz à effet de serre dits énergétiques des années 2021 et 2022, en les associant aux consommations d'énergie ventilées par secteur d'activité et catégorie d'énergie correspondant.

2.2.2. Echelle locale

En 2022, l'Oreges a accompli une transformation numérique majeure, permettant l'établissement d'un inventaire des énergies renouvelables au niveau communal pour la période de 2009 à 2021. La finalisation de la documentation associée à la qualité a été réalisée début 2023.

En 2023, les efforts sur cette base de données ont été maintenus, avec une attention particulière portée à son renforcement en terme de fiabilité. Des échanges ont été initiés afin d'assurer une qualité accrue, et des améliorations ont été apportées aux scripts en langage Python, contribuant ainsi à une gestion plus efficace et précise des données.

3. Valorisation et diffusion

3.1. Données régionales

En 2023, les résultats du bilan énergétique de production et de consommation d'énergie portant sur l'année de référence 2022 ont été publiés sur [le site internet](#) sous la forme :

- d'un tableau de bord : ce tableau contient l'ensemble des résultats concernant la production et la consommation d'énergie, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. Un onglet présentant les métadonnées vient compléter le fichier ;
- d'une note méthodologique mise à jour et remise en forme ;
- d'un document de synthèse (Figure 9), présentant sur trois pages des infographies de chiffres-clés du bilan sur chacun de ses volets : production et consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre.



Figure 9 - Miniatures des chiffres-clés régionaux 2022, édition 2023

3.2. Données locales

Les données locales sont valorisées à travers la plateforme ODACE www.odace.ligair.fr. Au cours du premier trimestre 2023, la plateforme a bénéficié d'une mise à niveau importante. Cela englobait la mise à jour des bibliothèques graphiques, une amélioration de la gestion des paramètres URL, ainsi qu'une refonte des tableaux de bord (polluants à effet sanitaire, gaz à effet de serre, consommation d'énergie, séquestration carbone) selon le modèle établi pour le tableau de bord (Figure 10 et Figure 11) dédié à la production d'énergies renouvelables. De plus, une harmonisation des identifiants filières a été opérée pour garantir une cohérence optimale.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)



Figure 10 - Ancienne version de la page des émissions de gaz à effet de serre

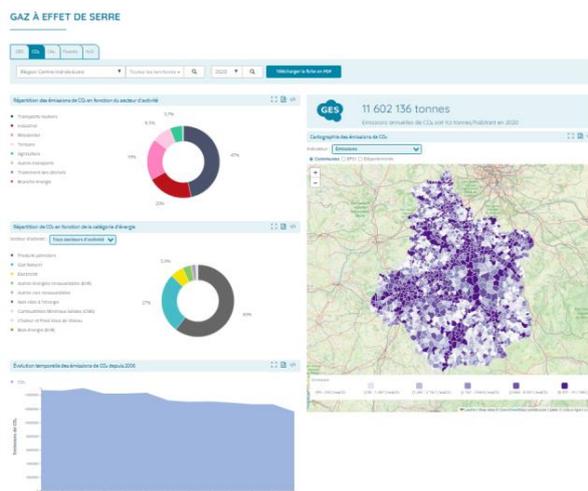


Figure 11 - Nouvelle version avec onglet distinctif pour chaque gaz à effet de serre

4. Communication

4.1. Site Internet

En 2023, des actions de maintenance corrective ont été réalisées, focalisées notamment sur l'onglet des publications. Ces interventions visaient à améliorer la lisibilité et à établir un ordre historique plus cohérent pour faciliter la consultation et la compréhension des informations présentées. A la mi-novembre, une mise à jour des actualités (Figure 12) a été réalisée pour mettre en avant des informations récentes et pertinentes sur l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre à diverses échelles :

- au niveau local avec la mise en ligne des dernières données des émissions atmosphériques par Lig'Air ;
- au niveau régional, l'accent a été mis sur la stratégie de la Région en matière de transition énergétique ;
- au niveau national et international avec l'édition 2023 des chiffres-clés du climat publié par le SDES.



Figure 12 - Mise à jour des actualités du site Internet de l'Oreges

4.2. Statistiques de connexion aux outils

Les statistiques de connexion sont extraites de Google Analytics, offrant une vue d'ensemble complète du trafic des sites internet. Des indicateurs clés, tels que le nombre de visiteurs, les pages vues, la provenance du trafic, le temps moyen passé fournissent des informations primordiales pour évaluer la performance des sites et orienter les décisions d'optimisation.

❖ Audience (Figure 13)

Pour le site Internet de l'Oreges www.oreges-centrevalde Loire.fr, on recense 464 sessions pour l'année 2023, soit une augmentation de 61 % du trafic (288 sessions sur le second semestre 2022, date de la mise en ligne du nouveau site). Pour la plateforme ODACE www.odace.ligair.fr, 2 448 sessions ont été enregistrées.

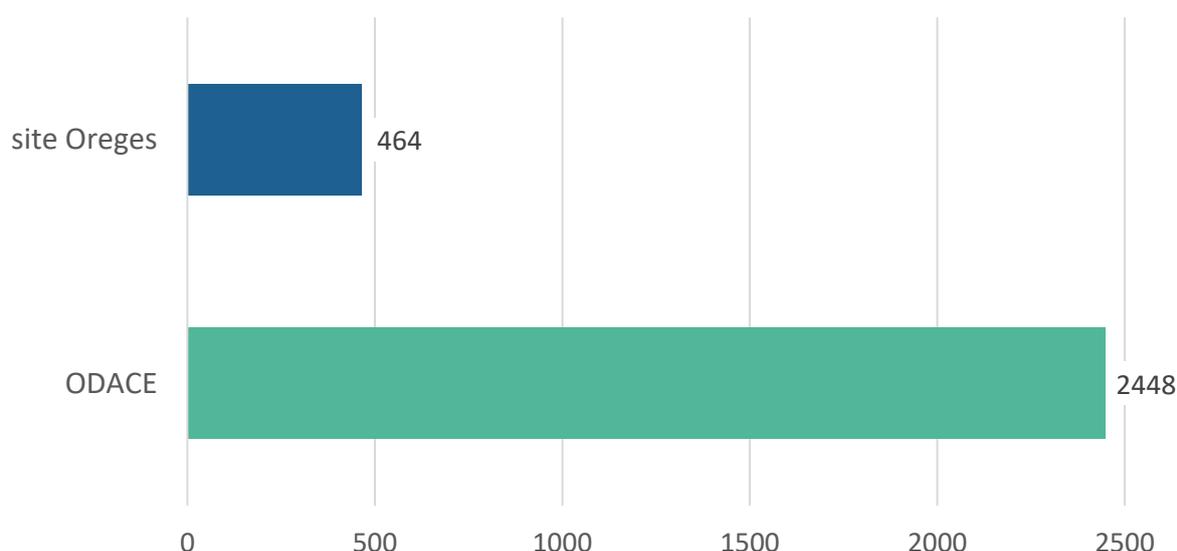


Figure 13 - Nombre de sessions pour les deux sites web en 2023

Le nombre élevé de sessions sur la plateforme ODACE suggère une utilisation fréquente par les utilisateurs. Ces chiffres rendent ainsi compte de l'utilité et de la pertinence des indicateurs mis en ligne sur ODACE, puisque l'audience touchée est importante.

Cet indicateur, avec une croissance positive du trafic pour les deux entités au cours de l'année 2023, indique l'importance du besoin d'informations sur la transition énergétique.

❖ Pages vues

Le nombre de vues selon les pages donne des indications intéressantes sur la navigation des utilisateurs. Les graphiques suivants (Figure 14 et Figure 15) présentent les cinq pages les plus consultées pour chacun des sites.

Si la page d'accueil reste le point d'entrée pour les deux sites, la répartition des pages indique ensuite un parcours de navigation préférentiel. Ainsi la page sur les données (avec le bilan régional, la note méthodologique et les chiffres-clés) apparaît en deuxième position. Sur ODACE, le nombre de vues des quatre pages « Production d'énergie renouvelable », « Export de données », « Consommation d'énergie » et « Gaz à effet de serre » est relativement équivalent, autour de 1200 vues en 2023. Cela indique que l'ensemble des indicateurs présentés sur la plateforme apportent de l'intérêt aux utilisateurs.

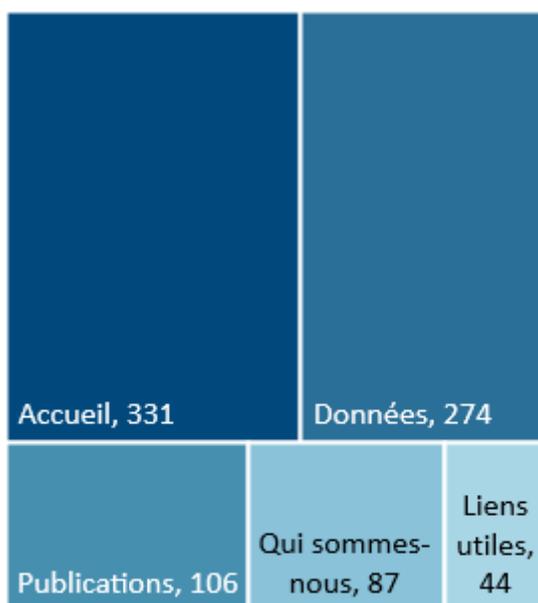


Figure 14 - Nombre de vues sur les cinq pages les plus consultées du site de l'Oreges

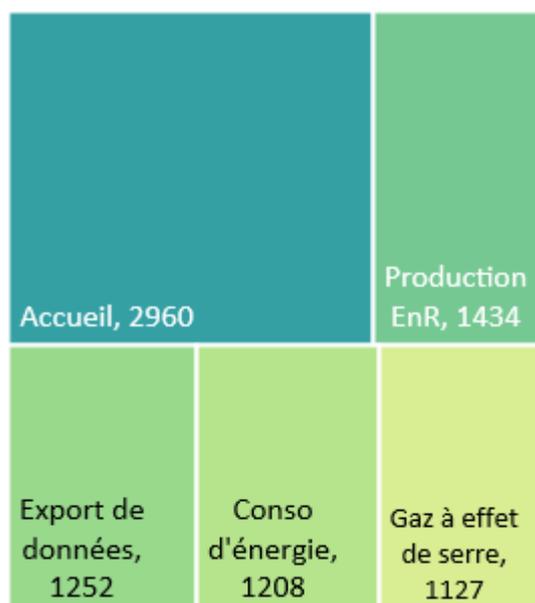


Figure 15 - Nombre de vues sur les cinq pages les plus consultées de la plateforme ODACE

❖ Trafic source (Figure 16 et Figure 17)

Le trafic source sur un site internet permet l'analyse des différentes sources qui dirigent les visiteurs vers les sites. Chaque visiteur qui atterrit sur un site provient d'une source particulière, et ces sources peuvent être diverses, telles que les moteurs de recherche, les médias sociaux, les liens directs, les campagnes publicitaires, etc.

L'analyse du trafic source pour le site de l'Oreges et la plateforme ODACE offre des informations importantes sur la manière dont les utilisateurs découvrent et accèdent à ces plateformes en ligne.

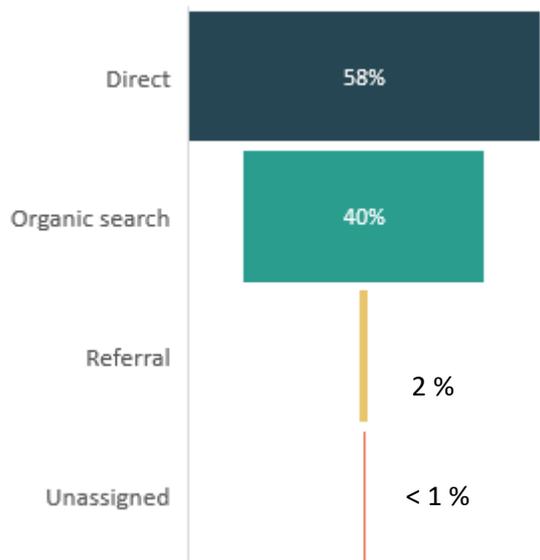


Figure 16 - Canaux de provenance des sessions du site de l'Oreges

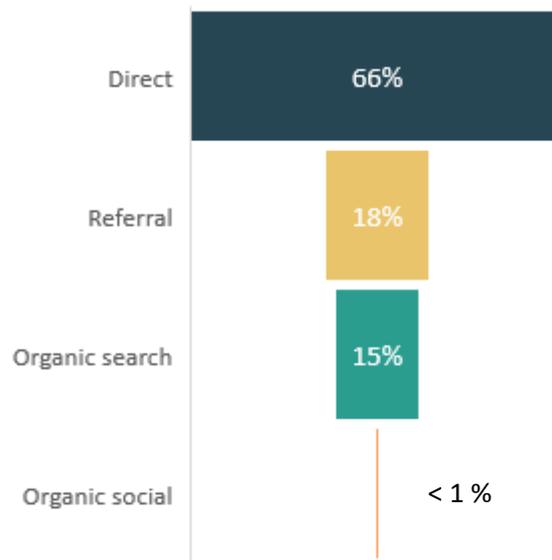


Figure 17 - Canaux de provenance des sessions de la plateforme ODACE

Pour le site de l'Oreges, en se référant au nombre de sessions, plus de la moitié (54 %) provient du canal « Direct », catégorie rassemblant le trafic généré par une saisie directe d'URL du site mais également si un lien issu d'un fichier Word, PDF ou autre redirige vers le site. Ce sont donc des partenaires ou des utilisateurs habituels. Une grande partie provient ensuite du canal « Organic Search » qui correspond au trafic qui provient des résultats naturels issus des moteurs de recherche reconnus par Google. Cela souligne l'importance de l'optimisation pour les moteurs de recherche (SEO) pour attirer un trafic qualifié.

Pour la plateforme ODACE, la majorité des sessions provient du canal « Direct », indiquant ainsi que les utilisateurs connaissent déjà en amont la plateforme et s'y rendent pour des besoins spécifiques. Les canaux « Referral », trafic généré grâce à des sites référents, et « Organic search », viennent ensuite avec un nombre de sessions proche. Cela indique que la plateforme bénéficie d'une bonne visibilité en ligne grâce à des liens provenant d'autres sites, et elle est également bien positionnée dans les résultats de recherche naturels.

4.3. Lettres d'informations

La dernière lettre d'informations date de la fin du premier semestre 2022. Il n'y a pas eu de lettre d'informations en 2023. La reprise de la publication de ces lettres est prévue pour 2024, en juin puis en décembre.

4.4. Publications

En 2023, il n'y a pas eu de publication en dehors de la publication habituelle des chiffres-clés.



CENTRE-VAL DE LOIRE

Observatoire régional de l'énergie
et des gaz à effet de serre
en région Centre-Val de Loire

Contact

Lise Gonnetan
gonnetan@ligair.fr

Lig'Air
260 avenue de la Pomme de Pin
45590 Saint-Cyr-en-Val

Publication : février 2024



Surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire

L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.